Image not found or type unknown

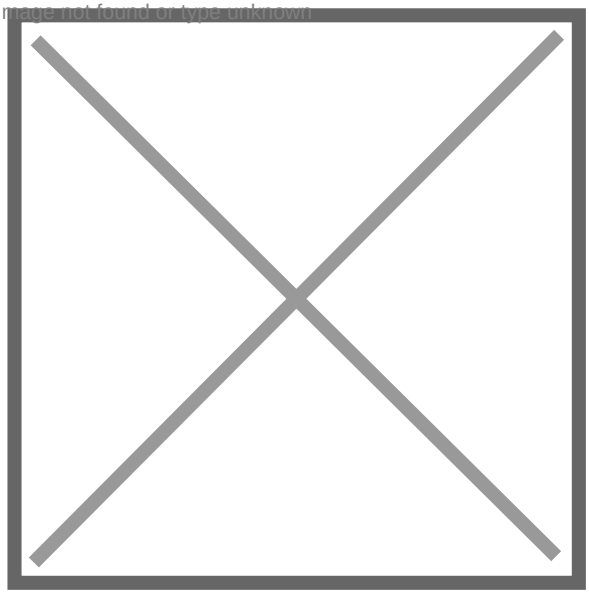

Participation d'un conjoint à l'hebergement famillial

Par **raraah**, le **21/07/2009** à **23:04**

Bonjour,
je me suis séparée (septembre 2008) de mon ami avec lequel j'étais pacsée. J'ai acheté ma maison seule avant de le rencontrer. Nous avons fait un rachat de crédit courant 2006 (immo, auto et conso).
A ce jour, son avocat m'affirme que sa part de mensualité (environ 800 euros) n'a servi qu'à rembourser sa part de crédit et non participer au remboursement de la maison (dont je suis la seule propriétaire je rappelle).
Ai-je le droit de lui demander une participation au "loyer" durant les années où l'on a vécu ensemble?
Merci d'avance pour votre aide...
Raraah

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés